



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

ENVI • NUMÉRO 125 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 18 octobre 2018

—
Président

M. John Aldag

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 18 octobre 2018

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.)): Je souhaite la bienvenue à tous à notre deuxième séance consacrée à notre étude sur le cadre pancanadien sur les changements climatiques. Cette étude est axée sur le leadership international.

Nous recevons aujourd'hui des représentants de deux organismes. Nous accueillons par vidéoconférence M. Balasubramanian.

Nous allons commencer par vous. Vous disposerez de 10 minutes pour faire un exposé. Nous aimons toujours commencer par les témoins qui comparaissent par vidéoconférence parce que parfois la technologie peut nous causer de légers problèmes. Nous allons donc commencer par vous, et ensuite, nous allons passer aux témoins qui sont ici en personne.

Je vous souhaite la bienvenue. Je le répète, vous avez 10 minutes.

Après les exposés, nous allons passer aux questions. Nous allons procéder à des tours de six minutes. Je vous ferai signe lorsqu'il restera une minute et lorsque votre temps sera écoulé. Habituellement, nous passons une heure avec les témoins, alors nous verrons où nous en sommes rendus avec les questions dans une heure. À ce moment-là, si les membres du Comité sont d'accord, nous allons passer à la partie de notre réunion qui se déroulera à huis clos pour discuter des travaux du Comité. Ensuite, nous verrons ce que nous ferons. C'est le programme pour cet après-midi.

Cela étant dit, commençons avec notre premier témoin par vidéoconférence.

Vous disposez de 10 minutes, monsieur, pour faire votre exposé au nom d'EcoAdvisors.

M. Hari Balasubramanian (associé directeur, EcoAdvisors): C'est parfait. Je vous remercie beaucoup.

Chez EcoAdvisors, nous examinons les perspectives financières qu'offrent le développement durable et un avenir sans carbone. C'est ce que nous faisons. Nous sommes une entreprise d'experts-conseils. C'est une belle occasion que vous nous offrez de nous adresser au Comité, car nous avons l'habitude de tourner notre attention vers la communauté internationale, alors c'est bien de pouvoir travailler sur ce sujet et d'y réfléchir dans une optique nationale.

Premièrement, nous tenons à féliciter le pays pour son cadre pancanadien, mais si nous voulons jouer un rôle de leadership sur la scène internationale, nous savons tous que ce genre de cadre constitue uniquement un premier pas et que ce sont les détails concernant sa mise en oeuvre qui sont importants. Nous vivons une période excitante en ce qui a trait aux changements climatiques et aux perspectives financières en particulier. Au cours des huit dernières semaines, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs

rencontres et de prendre connaissance de plusieurs rapports qui ont été publiés, tant sur les aspects négatifs que positifs.

Je vais commencer par les aspects négatifs.

Le rapport spécial du GIEC publié lundi dernier nous a présenté deux constatations effarantes. Premièrement, le problème est probablement pire que ce que nous croyions. Deuxièmement, les conséquences se produiront probablement plus tôt que nous ne le pensions. Le seuil doit être plus bas que ce que nous pensions, car autrement, nous allons perdre des écosystèmes essentiels, comme des récifs coralliens un peu partout dans le monde. En outre, un avenir sans carbone n'est pas la seule solution. Il nous faut aussi éliminer le dioxyde de carbone.

Nous avons aussi appris que pour provoquer les changements de comportement nécessaires à un avenir sans carbone, tous les secteurs doivent commencer très bientôt à coordonner rigoureusement leurs efforts.

Je vais m'arrêter là en ce qui concerne les aspects négatifs. Je vais passer aux aspects positifs. Je vais vous parler de deux rencontres en particulier.

La première a eu lieu à San Francisco. Il s'agissait du Global Climate Action Summit, présenté par le gouverneur Brown. J'ai assisté à plusieurs rencontres internationales de ce genre, où l'on prend des engagements, comme la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, où des représentants d'un certain nombre de pays se réunissent et où des représentants d'organismes du secteur privé, par exemple, la Clinton Global Initiative, prennent aussi des engagements. Cependant, le Global Climate Action Summit cette année était différent à mon avis pour quelques raisons. Des représentants de différents secteurs se sont réunis pour prendre ce qui semblait être de véritables engagements, assortis de cibles, d'échéanciers et d'un financement. Entre autres, le gouverneur Brown s'est engagé à procéder à l'électrification sans carbone en Californie d'ici 2045 et des entreprises du secteur privé ont pris des engagements à l'égard d'un avenir sans carbone dans les secteurs d'activité, les réseaux de transport et les chaînes d'approvisionnement. Elles se sont engagées à mettre en oeuvre ces engagements d'ici 2030. Il ne s'agit pas ici d'entreprises marginales, d'entreprises durables ou d'entreprises B. Il s'agit plutôt d'entreprises Fortune 100 qui sont des chefs de file dans le monde, et ce ne sont pas des décisions qui sont prises d'un point de vue purement environnemental. Ce sont des décisions prises d'un point de vue opérationnel et financier. Je vais vous donner dans un instant quelques exemples du travail que nous effectuons.

La deuxième rencontre dont j'aimerais parler est le Michael Bloomberg's One Planet Summit, qui s'est tenu il y a deux semaines à New York. Ce sommet a encore une fois réuni différentes personnes. Cette rencontre était plus inspirante selon moi en raison d'un rapport qui a été publié juste avant la tenue de ce sommet. M. Bloomberg a présidé un groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat. Il s'agit d'un rapport qu'on devrait lire ici au Canada. Ce qui est inspirant, ce ne sont pas nécessairement les détails qui figurent dans le rapport, mais plutôt les personnes en question et les sommes rattachées au risque relié au climat, qui est un véritable risque financier pour les investisseurs. Les investisseurs investissent plus de 100 billions de dollars d'actifs. À mon avis, c'est la première fois que nous nous éloignons d'une discussion sur les politiques et le secteur privé pour parler de la gestion de 100 billions de dollars d'actifs et du fait que le climat est envisagé comme un risque financier important pour les investisseurs, dont les décisions vont susciter des changements de comportement en vue d'un avenir sans carbone.

Bien sûr, il y a eu aussi le Prix Nobel et les recommandations que formulent depuis des années Paul Romer et William Nordhaus. Deux éléments retiennent mon attention. Premièrement, des mesures d'atténuation sont nécessaires, et elles seront moins chères à mettre en oeuvre aujourd'hui que dans l'avenir. Deuxièmement, la solution la plus efficace est la tarification du carbone. Personnellement, je ne vois pas seulement la nécessité d'agir de manière efficace et rapide; je vois aussi l'occasion financière.

Nous savons qu'il y a de nombreuses difficultés. Il est très difficile d'avoir ces discussions d'un point de vue politique, d'un point de vue théorique et du point de vue d'un échancier. Les sociétés ont beaucoup de mal à avoir une vision à long terme, alors, elles prennent plutôt des décisions pour le court terme. Cependant, je trouve encourageant que nous commencions à parler d'investissements à long terme, de rentabilité, de divulgation financière liée au climat et de durabilité en général, bref, que les comportements soient en train de changer.

Comme je l'ai dit, nous nous employons à démontrer la valeur sur le plan financier de la durabilité et d'un avenir sans carbone. En ce qui concerne nos projets, nous travaillons avec des clients sur le plan de la prise de décisions et de l'analyse de rentabilité des solutions durables par rapport aux solutions non durables. Par exemple, nous comparons les solutions qui impliquent des énergies renouvelables par rapport à celles qui impliquent des énergies non renouvelables. Nous faisons ce travail en ce qui concerne les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement.

• (1535)

Nous avons lancé notre entreprise en 2012 lorsque les coûts étaient légèrement différents, mais presque équivalents. À nos premiers clients, nous avons proposé des systèmes d'énergie solaire dans le cadre d'un grand projet destiné à combler des besoins énergétiques, et je peux dire que les coûts étaient relativement équivalents. Ce que nous constatons maintenant, c'est que le coût des systèmes, le coût des dépenses en capital, diminue et que les systèmes d'énergie solaire utilisés dans des applications industrielles deviennent plus concurrentiels sur le plan des prix et concurrencent les systèmes traditionnels à base de combustibles fossiles.

Les premiers clients que nous avons eus en 2012 constituent un bon exemple. Il n'y avait pas d'augmentation des coûts. Les membres du conseil d'administration ne parvenaient pas à voir l'avantage d'opter pour l'énergie solaire. Un an plus tard, le prix a diminué, et ils sont revenus nous voir pour nous dire qu'ils auraient dû opter pour

cette énergie renouvelable parce qu'il leur en coûtait 15 % de plus que s'ils avaient opté pour l'énergie solaire.

Ce genre de situation ne se produit pas seulement dans le cadre des projets sur lesquels nous travaillons. Au cours des derniers mois, nous avons vu de plus en plus d'industriels investir dans ce domaine. Nous avons vu un industriel milliardaire investir dans le système d'énergie solaire le plus important dans le Sud de l'Australie destiné à alimenter une aciérie. Il n'a pas fait cet investissement parce qu'il souhaite sauver le monde ou l'environnement. Ce qui l'intéresse, ce sont les gains financiers, et cette solution constitue pour lui un argument financier.

Nous voyons également de plus en plus de divulgations financières. J'ai parlé du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat et du groupe d'investisseurs. Il s'agit d'un important groupe d'investisseurs mondiaux, mais il y a aussi de plus petits investisseurs. Nous avons des clients qui sont des investisseurs et qui nous posent des questions sur les aspects des changements climatiques et du développement durable qui posent un risque financier dans l'optique du capital-investissement et du capital de risque.

Tous les jours, nous recevons de plus en plus d'appels d'entreprises nous disant que, lors de leur dernière rencontre avec les investisseurs, on leur a posé des questions à propos de la divulgation des émissions de carbone. Elles ne savent pas de quoi il s'agit. Elles ne savent pas quoi faire. Est-ce que ce sera un problème dans l'avenir? Nous allons recevoir de plus en plus de questions de la sorte.

Que pouvons-nous faire en tant que pays, et que peuvent faire les autres pays dans le monde? Pour ce qui est du leadership, je crois qu'il y a deux ou trois choses à dire. Je crois que le Canada est dans une bonne position pour bâtir des économies dans différents domaines. Le Canada dit toujours que son économie est axée sur les ressources naturelles, et c'est très vrai. Ce que nous observons de plus en plus, c'est que la valeur de la nature sur pied commence à concurrencer la valeur de la nature transformée.

Nous pouvons démontrer que le secteur public partout dans le monde — et le secteur privé également — peut investir dans la valeur des forêts sur pied pour générer des avantages environnementaux, et également des avantages économiques, par rapport à la transformation en bois d'oeuvre.

Ce qui peut être utile également, c'est de faire appel à des représentants des différents secteurs. Plutôt que ce soit toujours les mêmes personnes qui transmettent le même message et répètent les mêmes choses, d'autres acteurs dans des secteurs non traditionnels pourraient prendre la parole. L'Australie en est un bon exemple. Le Carbon Markets Institute rassemble des acteurs du secteur privé pour parler de la valeur du prix du carbone en Australie.

Au Canada, on entend souvent dire que la taxe sur le carbone en Australie ne fonctionne pas, ce qui est vrai; la taxe sur le carbone n'existe plus. Cependant, nous n'entendons pas souvent parler du programme d'échange de droits d'émission en Australie, qui a donné lieu à la mise en place de stratégies de réduction des émissions d'une valeur de 2,5 milliards de dollars appuyées et pilotées par le secteur privé, principalement par des entreprises comme BHP, qui est l'une des plus importantes sociétés minières dans le monde. Ainsi, des acteurs dans des secteurs non traditionnels transmettent le message que la tarification du carbone est une solution et une occasion financière.

Je crois qu'il est aussi possible d'améliorer le secteur financier. La divulgation financière de façon volontaire de la part des investisseurs est une très bonne chose, mais mettre en oeuvre une politique constitue une excellente façon de faire en sorte que cela devienne une activité courante. À mon avis, dans l'avenir, la durabilité et les changements climatiques, la gestion des ressources hydriques et d'autres éléments devront nécessairement faire partie des divulgations financières afin de véritablement rendre compte des risques futurs, des risques pour les investisseurs et des risques financiers auxquels nous sommes tous confrontés.

[*Difficultés techniques*]

● (1540)

Le président: Nous éprouvons des difficultés techniques. Il restait une minute au témoin pour conclure son exposé. Nous allons voir si nos techniciens peuvent régler le problème.

Dans l'intervalle, nous allons passer à Mme Johnson. Plus tôt cette semaine, j'ai eu l'occasion d'avoir une rencontre avec elle et d'en apprendre au sujet de la Banque canadienne de grains. Cette rencontre a été excellente.

Elle est accompagnée par M. Defor.

Je vous cède la parole pour 10 minutes.

Mme Naomi Johnson (conseillère en politiques, Banque canadienne de grains): Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au Comité à propos des engagements financiers du Canada liés au climat. J'aimerais parler de l'autre côté de la médaille aujourd'hui.

Avant de formuler des recommandations, j'aimerais vous raconter l'histoire d'une femme que j'ai rencontrée le mois dernier en Tanzanie, un pays de l'Afrique de l'Est. Il s'agit d'une agricultrice qui s'appelle Cecilia Lubeja. Cecilia est la mère de six enfants. Elle a commencé à pratiquer l'agriculture avec sa famille lorsqu'elle avait sept ans. Elle a maintenant presque 50 ans, et l'agriculture continue d'être sa principale source de revenu. Comme elle pratique l'agriculture depuis plusieurs décennies, Cecilia est en mesure de savoir quand il pleuvra, quels types de semences elle doit planter et comment elle doit préparer le sol pour obtenir de bonnes récoltes.

Le problème, c'est que toutes ses connaissances ne lui sont plus utiles. La pluie ne vient plus quand elle devrait, alors elle est confrontée à de longues périodes de sécheresse. Lorsqu'il pleut enfin, la pluie est tellement forte et soudaine qu'elle emporte la couche de sol arable et qu'elle inonde ses champs. Elle doit aussi maintenant lutter contre les parasites dans ses champs, des parasites qu'elle n'a jamais vus auparavant.

Cecilia m'a raconté que l'agriculture est devenue beaucoup plus difficile, alors elle a dû accepter de faire du défrichage pour d'autres personnes dans sa communauté afin de gagner suffisamment d'argent pour nourrir sa famille.

Cecilia fait partie des millions de personnes dans les pays en développement qui sont déjà confrontées à des changements importants en ce qui concerne les pluies, les tempêtes et la température. Les agriculteurs sont à la merci de la météo, alors ce sont souvent eux qui sont les plus durement touchés.

Ces agriculteurs et les organismes locaux qui travaillent avec eux s'entendent pour dire que la population mondiale doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre, qui sont à la source du problème, mais ils nous disent également que, dans l'immédiat, il faut les aider à s'adapter aux changements qu'ils observent déjà. Il est important de mettre en place des mesures d'atténuation et il est essentiel de s'adapter.

Des organisations de la société civile contribuent de façon essentielle à faire progresser les efforts du Canada en matière d'adaptation. Dans le cas de Cecilia, la Banque canadienne de grains a travaillé avec des organisations en Tanzanie pour lui enseigner l'agriculture écologique, une méthode d'agriculture à faible apport d'intrants qui permet d'améliorer l'état des sols et qui permet aux cultures de se développer dans différentes conditions climatiques.

La Banque canadienne de grains rêve d'un monde où la faim n'existera plus. Un rapport publié récemment par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture révèle que, après des années de déclin, la faim dans le monde augmente de nouveau. Cette situation est largement attribuable aux conditions climatiques variables et extrêmes. La Banque canadienne de grains s'emploie à acheminer de la nourriture aux gens touchés par des crises humanitaires, à aider les petits agriculteurs à améliorer leur gagne-pain et à améliorer la nutrition au sein des familles. Nous bénéficions de l'appui de milliers de Canadiens, dont un grand nombre sont des agriculteurs, qui croient que les Canadiens ont une grande contribution à apporter.

Nous devrions contribuer davantage pour soutenir les 70 % d'agriculteurs dans le monde qui ont faim. Les dons faits par le public sont égalés par le gouvernement du Canada, que je remercie d'ailleurs. Nous nous servons de ce que nous avons appris de notre expérience de travail dans des pays en développement et de ce que nous répêtent des agriculteurs comme Cecilia pour participer à un dialogue sur les politiques avec le gouvernement canadien. C'est à la lumière de notre expérience de travail dans environ 40 pays dans le monde que j'ai formulé trois recommandations à l'intention du Comité en ce qui concerne les engagements financiers du Canada liés au climat.

Premièrement, le Canada devrait verser sa juste part, en fonction de la taille de son économie par rapport à celle des économies des autres pays donateurs.

Deuxièmement, le Canada devrait veiller à ce que la moitié de sa contribution serve à aider les gens à s'adapter aux changements qui les touchent déjà.

Troisièmement, le Canada devrait veiller à ce que ses efforts en matière d'adaptation ciblent les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.

En ce qui concerne la première recommandation, vous vous demandez peut-être comment on détermine la juste part du Canada. L'économie canadienne représente 3,9 % de l'ensemble des économies des pays donateurs de l'OCDE, alors, sa juste part s'élève à 3,9 % de tout engagement pris par l'ensemble des pays. Les pays donateurs se sont engagés à verser 100 milliards de dollars américains annuellement au titre du financement pour le climat d'ici 2020. Étant donné que la juste part du Canada s'établit à 3,9 %, sa contribution s'élèvera à 1,9 milliard de dollars canadiens par année.

L'engagement qu'a pris le Canada d'accroître sa contribution à 800 millions de dollars par année d'ici 2020 constitue une nette amélioration par rapport à sa contribution au cours des dernières années, mais il reste que cette somme représente moins de la moitié de sa juste part, qui correspond à 1,9 milliard de dollars. Bien que nous aimions croire que nous sommes des chefs de file dans le domaine du financement relatif au climat, le Canada est en fait en queue de peloton, occupant le 16^e rang sur 23 pays donateurs.

Ma deuxième recommandation concerne l'adaptation. L'Accord de Paris stipule que les pays donateurs doivent viser un équilibre entre les mesures d'adaptation et les mesures d'atténuation. De nombreux pays consacrent déjà 50 % ou plus aux mesures d'adaptation. Le Canada s'améliore à ce chapitre: il est passé d'environ 16 % pour la période allant de 2010 à 2012 à environ 30 % actuellement, mais il y a place à l'amélioration.

• (1545)

Je ne suis pas en train de dire que les mesures d'atténuation ne sont pas importantes. La population mondiale doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre, et le Canada a un rôle important à jouer à cet égard. Toutefois, lorsqu'on sait que le Tanzanien moyen émet le 1/157^e des émissions de dioxyde de carbone que produit le Canadien moyen, il est clair qu'il vaudrait mieux pour la Tanzanie de mettre l'accent sur les mesures d'adaptation, pour le bien de Cecilia et des autres agriculteurs qui contribuent à nourrir la population de ce pays, plutôt que sur les mesures d'atténuation. Le Canada a la responsabilité et la capacité d'appuyer ces efforts.

Ma troisième recommandation vise à mettre l'accent sur les personnes les plus durement touchées par les répercussions des changements climatiques. Cette recommandation me ramène donc à la situation de Cecilia en Tanzanie. Elle est une femme, et nous savons que les femmes sont particulièrement vulnérables aux répercussions des changements climatiques. Elle est agricultrice, et nous savons que les agriculteurs dans les pays en développement, qui sont à la merci de la météo pour assurer leur subsistance, sont déjà confrontés à des conditions climatiques changeantes et imprévisibles. Elle habite en Tanzanie, un pays qui est considéré par les Nations unies comme étant l'un des pays les moins développés dans le monde.

Ces pays-là, ainsi que de petites îles en voie de développement, font partie des États qui ont le plus de difficulté à faire face aux changements climatiques. Ils doivent s'adapter, et, pour y parvenir, ils ont besoin que le financement relatif au climat leur soit attribué sous la forme de subventions. Ces pays ne doivent pas voir leur dette s'alourdir, car c'est souvent ce qui se produit lorsque le financement pour le climat est attribué sous forme d'emprunts.

En outre, actuellement, plus de 80 % du financement relatif au climat versé par le Canada est acheminé par l'entremise d'organismes internationaux. Ces organismes ne réussissent pas très bien à en faire bénéficier les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables. Les organismes internationaux privilégient largement les mesures d'atténuation et les projets dans des pays à revenu moyen. Les banques internationales de développement n'ont pas un bon bilan en matière de programmes qui favorisent l'égalité des sexes.

Si le Canada veut réellement s'occuper des personnes qui sont aux premières lignes des changements climatiques, il devrait traiter avec des organismes de la société civile, qui ont un meilleur bilan. Il y a parmi eux des organismes canadiens qui travaillent déjà de près avec ceux touchés par les changements climatiques et avec des organisations d'agriculteurs dans des pays en développement. De tels organismes ont déjà une expertise en matière d'adaptation aux changements qu'on observe actuellement. Nous serions alors certains que l'argent versé par le Canada serait utilisé à très bon escient.

Quant à Cecilia en Tanzanie, les seuls champs qui lui ont donné des récoltes au cours de la dernière saison sont ceux auxquels elle a appliqué ce qu'elle a appris en matière d'agriculture écologique. Les agriculteurs dans sa communauté peuvent constater les avantages de ce type d'agriculture, qu'ils peuvent apprendre à pratiquer grâce à

Cecilia. Cecilia est heureuse de pouvoir maintenant nourrir sa famille et même de pouvoir vendre une partie de ses récoltes.

Au nom de la Banque canadienne de grains et de la Canadian Coalition on Climate Change and Development, dont je suis la vice-présidente, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de participer à cette importante discussion.

Le président: C'est très bien. Je vous remercie pour vos exposés.

M. Balasubramanian est de retour.

Il vous restait une minute. Je ne sais pas si vous voulez conclure brièvement, mais je suis prêt à vous accorder cette minute avant que nous passions aux questions.

M. Hari Balasubramanian: Merci.

Je terminerai sur une citation de Schwarzenegger, qui disait, en gros: « Je m'en fiche que vous ne croyiez pas au changement climatique, si vous croyez à l'argent, vous devriez vous intéresser à la tarification du carbone. »

Le président: Excellent. Merci.

Nous passerons maintenant aux questions.

Avant de commencer, je veux souhaiter la bienvenue à deux visiteurs libéraux: Mme Alaina Lockhart et M. Kent Hehr. Je vous souhaite la bienvenue au comité de l'environnement.

Du côté des conservateurs, nous accueillons Dan Albas. Monsieur Albas, je vous souhaite la bienvenue au Comité.

Pour notre première série de questions, j'accorderai six minutes à M. Bossio.

M. Mike Bossio (Hastings—Lennox and Addington, Lib.): C'est très difficile d'être le premier avec ce groupe, parce qu'il y a tellement de directions que j'aimerais prendre. Je commencerai par ce dont M. Balasubramanian nous parlait, c'est-à-dire que la tarification de la pollution peut vraiment être un moteur économique dans bien des pays. Par exemple, nous avons vu que dès que l'Australie a associé un prix à la pollution, ses émissions de GES ont baissé énormément.

Je sais que vous avez dit que les changements qui ont suivi sont venus au coût d'un investissement de 2,5 milliards de dollars. L'un n'exclut pas nécessairement l'autre. Les Australiens auraient pu maintenir la tarification de la pollution et continuer d'exercer une pression à la baisse tout en faisant ces investissements, qui allaient leur procurer des gains financiers plus importants à long terme et probablement accélérer la réduction de leurs GES en même temps.

Seriez-vous d'accord avec cela?

• (1550)

M. Hari Balasubramanian: Oui, je suis tout à fait d'accord.

Il y a une réalité intéressante, à l'heure actuelle: 45 territoires nationaux et 25 territoires infranationaux imposent une tarification de la pollution, sous forme de taxe ou de mécanisme d'échange des droits d'émission. Les territoires qui réussissent le mieux à réduire leurs émissions sont ceux qui ont les deux. Certains appliquent essentiellement cette recommandation et ont un système mixte, qui réduit les émissions tout en stimulant l'économie de deux façons fondamentales: par la taxe et le mécanisme d'échange des droits d'émission.

M. Mike Bossio: Quand l'Australie a instauré sa tarification de la pollution, c'était aussi l'une des économies qui connaissait la croissance la plus rapide au monde. Je pense qu'elle affichait un nombre record de 50 et quelques trimestres de croissance consécutifs, donc cela n'a pas nui à cet aspect de son économie.

Bien souvent, on dit qu'on ne verra pas la différence, qu'il faudra une éternité avant de voir la différence, mais on a pu voir, dans l'exemple australien, que la différence est apparue presque immédiatement, dès l'instauration de la tarification de la pollution.

N'est-ce pas?

M. Hari Balasubramanian: Je suis tout à fait d'accord. On voit la Californie suivre la même trajectoire. Il y a aussi l'exemple de la Colombie-Britannique. Je pense que l'exemple australien n'est pas tout à fait unique.

M. Mike Bossio: C'est exactement la même chose qu'on observe en Colombie-Britannique. La province a imposé sa tarification de la pollution, et le ciel ne lui est pas tombé sur la tête. Son économie a connu un boom. C'est l'économie qui connaît la croissance la plus rapide au Canada. Ses émissions de GES ont chuté. Jusqu'à tout récemment, ce nouveau régime n'avait pas particulièrement d'impact sur les particuliers non plus. Ils en bénéficiaient, même.

Seriez-vous d'accord pour dire que dans ce genre de situation, les entreprises paieront habituellement tant, et les plus riches y contribueront autant qu'ils, comme le Canadien moyen, contribuent habituellement à l'économie, mais les avantages, de l'autre côté, peuvent être tels que c'est le citoyen moyen qui en bénéficie le plus, que les Canadiens les plus riches reçoivent tant, puis que l'industrie reçoive tant? Le Canadien moyen peut en bénéficier. Il pourrait en fait en bénéficier plus qu'il ne paie pour la tarification de la pollution au départ.

Seriez-vous d'accord avec cela?

M. Hari Balasubramanian: Il y a des études qui le démontrent, dans leurs projections comme dans la modélisation du système de crédits. Elles montrent comment les ménages seront touchés de manière différente d'une province à l'autre. Il y a des études intéressantes qui ont été publiées ces dernières semaines qui en font état, et je suis tout à fait d'accord pour dire que c'est possible.

Nous le voyons aussi ailleurs dans le monde. Regardons la Scandinavie, où la redistribution des crédits des plus grands émetteurs aux familles à faible revenu change les façons de faire et fait réduire les émissions, ce qui a le même effet en fin de compte.

Oui, on voit qu'il y a des personnes qui bénéficient de ce système. Ultiment, c'est toute la société qui en bénéficiera, parce que comme je l'ai mentionné, les investisseurs seront plus attirés par les entreprises qui prennent les mesures voulues pour réduire leurs propres émissions et qui paient le coût en conséquence.

M. Mike Bossio: Au fond, les investisseurs veulent de la cohérence, ils veulent un mécanisme de tarification stable, afin de comprendre exactement ce qu'ils doivent faire pour s'y conformer et en bénéficier. Parce qu'il faut voir les choses en face: nos meilleurs gens d'affaires sont souvent les esprits les plus créatifs, ceux qui trouveront comment faire du profit. Ceux qui ont la chance d'innover le feront le plus rapidement possible pour en tirer avantage.

Est-ce ce que vous constatez?

M. Hari Balasubramanian: Je suis totalement d'accord. Je vais vous donner un exemple.

Nous avons pour client BHP, la société minière australienne. Elle a vu une porte s'ouvrir avec l'établissement du système de tarification du carbone en Australie. C'est exactement ce qui s'est passé. Ses dirigeants y ont vu une occasion à saisir, une occasion commerciale et financière, de sorte que le plus grand émetteur du pays est devenu l'un des plus grands défenseurs du système de tarification du carbone au pays.

M. Mike Bossio: Merci.

Ma dernière question s'adresse aux représentants de la Banque canadienne de grains. J'ai eu le grand plaisir de rencontrer le ministre de l'Agriculture de la Chine, hier. Il a visité notre centre de recherche. Nous y menons des travaux de pointe avec le blé et l'avoine d'hiver, qui sont plus résistants aux changements environnementaux comme ceux que nous nous apprêtons à vivre.

Pouvez-vous nous donner une idée de l'importance de tout cela, pas seulement pour la relation entre le Canada et la Chine, mais en général, pour les pays en développement?

Mme Naomi Johnson: Absolument.

Je pense que bon nombre des agriculteurs avec qui nous parlons ont besoin de semences adaptées aux conditions changeantes. Comme je le disais, je me suis récemment rendue en Tanzanie, de même qu'en Ouganda. Beaucoup d'agriculteurs, là-bas, ont reçu ces semences grâce à l'aide du gouvernement ou d'ONG de la région. Ces semences raccourcissent la saison de culture, parce qu'elles croissent plus vite, si bien qu'on peut récolter en saison de sécheresse.

• (1555)

M. Mike Bossio: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Monsieur Warawa, vous êtes le suivant.

M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC): Merci beaucoup.

Je remercie les témoins d'être parmi nous. Mes premières observations prendront une tangente un peu différente, mais je tiens à clarifier une chose. Je viens de la Colombie-Britannique, où il y a une taxe sur le carbone. Je dois dire que le coût de la vie, l'abordabilité, est le plus grand défi en Colombie-Britannique. L'itinérance y atteint des sommets, et les émissions ont augmenté, elles n'ont pas diminué. Ce sont les faits.

J'ai des questions à poser aux gens de la Banque canadienne de grains. J'aimerais commencer par les remercier de leur travail incroyable.

Le climat change partout dans le monde, donc vous répondez à un besoin très important en matière de pollution. Nous reparlerons de pollution dans une minute, mais je pense que vous proposez des mesures d'adaptation et d'atténuation depuis 1983, n'est-ce pas?

Mme Naomi Johnson: C'est exact.

M. Mark Warawa: Au départ, vous aviez des grains qui venaient du Canada; aujourd'hui, ceux qui cultivent ces grains au Canada vendent le fruit de leurs récoltes au Canada, puis vous remettent des fonds, que vous envoyez à votre tour dans un autre pays, pour qu'on y cultive des grains.

Est-ce exact?

Mme Naomi Johnson: C'est exact.

M. Mark Warawa: Donc plus nous envoyons d'argent, plus nous pouvons aider de gens qui ont faim. Est-ce aussi simple?

Mme Naomi Johnson: Oui, pas mal.

La majorité des dons nous viennent d'agriculteurs canadiens qui participent à ce que nous appelons des projets de culture. Quelqu'un donne une terre. Bien souvent, ce sont des entreprises privées qui donneront les semences et les engrais, puis un groupe de la communauté se rassemblera pour cultiver la terre, vendre les grains au Canada, puis nous pourrions acheter les aliments dès que nous en aurons besoin pour appuyer les économies locales de pays en développement.

M. Mark Warawa: Nous nous trouvons en plein coeur d'un débat sur la question de savoir si la tarification du carbone est une bonne chose pour le Canada. Les agriculteurs canadiens, plus précisément les membres des Producteurs de grains du Canada, affirment ne pas appuyer la tarification du carbone parce qu'elle fait augmenter les prix. Par conséquent, nous aurions moins d'argent pour aider les gens en Afrique, c'est-à-dire ceux qui ont besoin d'aide par des mesures d'atténuation et d'adaptation.

Selon le *Toronto Star*, c'est aussi l'avis de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Si nous faisons augmenter ce qu'il en coûte pour cultiver des grains au Canada, nous en retirerons moins d'argent. La tarification du carbone vous nuit, donc. C'est mon argument.

Vous venez ici dans l'espoir d'influencer les décisions nationales pour améliorer les choses, pour qu'on adopte des politiques qui contribueront à éliminer la faim dans le monde. J'ai une idée.

Elle me vient en fait de Ted Falk, député de Winnipeg. C'est lui qui a déposé le projet de loi C-239. Il a fait remarquer que si l'on fait un don de bienfaisance de 400 \$ à un parti politique, on obtient un crédit d'impôt de 300 \$, si bien qu'il ne coûte que 100 \$. Si l'on fait un don de 400 \$ à la Banque canadienne des grains, on obtient un crédit d'impôt de 88 \$. Son idée était de nous doter d'une politique nationale afin que les dons à des ONG comme la vôtre procurent le même avantage qu'un don à un parti politique. Les gens pourraient vous donner beaucoup plus d'argent, de cette façon, et vous en recevriez beaucoup plus. Cela aurait une énorme incidence. Vous auriez bien plus d'argent de cette façon.

Que pensez-vous de cette idée?

Mme Naomi Johnson: Je pense que c'est une idée intéressante.

Je ne suis pas une spécialiste de la tarification du carbone. Ce n'est pas l'objet de notre travail. Je pense qu'il y a beaucoup d'agriculteurs avec qui nous travaillons, au Canada, qui se sentent un peu attaqués par la conversation sur le changement climatique. Cependant, ils seront nombreux à vous dire que les conditions météorologiques changent et qu'ils doivent changer la façon dont ils cultivent leurs terres. Tous comprennent que le monde entier est touché par le changement climatique et que nous pouvons faire une différence dans le monde.

Je pense qu'il y en a beaucoup qui croient que s'il y a des solutions intéressantes dans le secteur privé ou ailleurs, le secteur public a toujours un rôle à jouer pour relever les niveaux d'aide, pour que nous puissions appuyer plus d'agriculteurs.

M. Mark Warawa: Si le crédit d'impôt était le même pour un don à votre organisation que pour un don à un parti politique, cela ferait plus d'argent dans vos poches. Est-ce une chose qui vous semble intéressante?

Mme Naomi Johnson: Nous avons toujours envie d'avoir plus d'argent dans nos poches, parce que c'est ce qui nous permet d'en faire plus, mais je ne suis pas une experte, je ne sais pas comment cela s'appliquerait.

M. Mark Warawa: D'accord.

Les libéraux ont voté contre ce projet de loi, malheureusement, mais peut-être pourrions-nous y réfléchir de nouveau.

Monsieur le président, nous avons reçu des représentants d'Environnement Canada mardi dernier. J'ai alors présenté une motion, dans le cadre de l'étude sur le leadership international, afin de proposer d'inviter des représentants de Volkswagen à témoigner devant nous, puis de réinviter ceux d'Environnement Canada. J'aimerais déposer officiellement cette motion. Je vous en ai donné avis mardi, donc j'aimerais la déposer maintenant.

Si nous pouvions en parler rapidement, nous pourrions nous organiser sans plus tarder.

● (1600)

Le président: D'accord.

Nous avons un avis de motion.

M. Mark Warawa: Puis-je vous en parler un peu?

Le président: D'accord.

M. Mark Warawa: Merci.

Il est important que nous exercions un leadership à l'échelle internationale. C'est d'ailleurs le but de cette étude. Cette motion vise à demander au moins deux séances, l'une avec des représentants de Volkswagen Canada, l'autre avec des représentants d'Environnement Canada.

Des gens du ministère nous ont dit que ce sont des représentants de la Direction de l'application de la loi qui devraient venir nous parler. Je pense que nous devrions prévoir deux séances pour cela. Le Comité pourrait décider d'en prévoir encore plus, mais c'est important, parce que nous avons entendu que les États-Unis ont imposé une amende de 14,7 milliards de dollars à Volkswagen pour avoir falsifié ses chiffres sur la pollution. La position du gouvernement, c'est que si l'entreprise pollue, elle doit payer pour cela.

On ne peut pas polluer impunément au Canada. C'est l'occasion, pour le gouvernement, de faire appliquer son règlement. J'espère que le gouvernement fera preuve de sérieux dans son engagement à faire la lumière à ce sujet et à comprendre pourquoi Volkswagen n'a toujours pas payé d'amende au Canada et quel genre d'enquête se poursuit.

Je pense que c'est le bon moment pour cela. À moins qu'il n'y ait d'autres commentaires à ce sujet, je pense que nous devrions passer au vote sans tarder.

Le président: Allons-y, alors.

Monsieur Albas.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Non, ce n'est pas moi qui ai levé la main le premier.

Le président: Très bien.

Allez-y, monsieur Bossio.

M. Mike Bossio: Je tiens à remercier notre collègue, M. Warawa, de cette motion. Je crois toutefois que nous sommes actuellement saisis d'une étude tout aussi importante, que le Comité a convenu de mener. Nous savons aussi qu'il y a d'autres études que nous souhaitons envisager après celle-ci. Nous serons ravis d'envisager celle que vous proposez lorsque nous nous serons penchés sur les autres qui ont déjà été déjà proposées. Pour l'instant, cependant, étant donné l'engagement que nous avons pris à mener cette étude et son importance, je crois que nous ne devons pas nous laisser distraire.

Bref, non, je n'appuierai pas cette motion.

Le président: Monsieur Albas.

M. Dan Albas: Merci, monsieur le président. Je serai bref, par respect pour les témoins.

L'étude que le Comité est en train de mener est très intéressante. Elle porte sur le rôle de leadership du Canada. S'il y a une chose pour laquelle beaucoup de pays en développement souhaitent de l'aide, c'est la mise en place d'institutions, notamment pour bien réglementer les sociétés énergétiques ou les grandes entreprises dont les produits génèrent beaucoup d'émissions de gaz à effet de serre. Je pense qu'il est très important que le Comité montre que le Canada est un leader à ce chapitre et que les parlementaires prennent nos lois très au sérieux.

Je ne sais pas ce qu'il en est des autres députés, mais je peux vous dire que quand je vais frapper aux portes, je tombe de temps en temps sur un propriétaire de Volkswagen qui a acheté les véhicules ciblés et qui me demande où nous en sommes dans cette affaire. Je pense qu'il serait tout à fait approprié de nous assurer d'exercer une fonction de surveillance, de ne pas simplement nous donner de bonnes tapes dans le dos. Nous devons demeurer vigilants et assurer la conformité aux lois canadiennes. Il ne suffit pas de nous taper dans le dos pour l'argent qui est sorti du pays. Nous devons aussi veiller à ce que nos institutions, ici au Canada, soient robustes. Nous devons essentiellement assumer le même leadership pour assurer la primauté du droit que pour réclamer la réduction des émissions de GES.

Le président: Le prochain sur la liste est M. Hehr.

L'hon. Kent Hehr (Calgary-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Quand je regarde la motion qui m'est soumise, elle me semble plutôt étroite, puisqu'elle porte sur Volkswagen, en particulier, et ses tests d'émission. Si je regarde ce que le Comité est chargé d'étudier en ce moment, c'est-à-dire la croissance propre et le changement climatique au Canada, de même que le leadership international, le sujet me semble beaucoup plus vaste. Nous pouvons creuser la question pour parler de ce que nous voulons essayer de faire au Canada, de la tarification de la pollution, par exemple. Nous venons tout juste d'avoir une excellente discussion avec la Banque canadienne des grains, sur son rôle dans le monde. La banque aide des institutions et des pays partout dans le monde.

Je pense qu'il serait beaucoup plus pertinent que nous maintenions le cap et que nous nous penchions sur les questions à l'étude. Bien que ce soit un sujet très intéressant, je pense qu'il nous éloignerait de notre objectif principal, qui est d'en apprendre davantage sur la croissance propre, le changement climatique au Canada et le leadership international.

• (1605)

Le président: Je vous remercie de ces observations.

Monsieur Stetski, c'est votre tour.

M. Wayne Stetski (Kootenay—Columbia, NPD): Je pense que ce serait une étude intéressante. Nous pourrions peut-être demander aux analystes de creuser un peu la question, mais nous devrions ajouter cette proposition à la liste des études que nous envisageons plutôt que de nous y attaquer immédiatement.

Le président: Monsieur Godin.

[Français]

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Merci, monsieur le président.

En fait, je ne partage pas l'opinion de mon honorable collègue M. Kent Hehr, qui vient de se joindre au Comité. Je pense que le fait

d'intégrer ces deux réunions démontrerait de façon concrète que le Canada exerce un leadership et qu'il agit. Il faut envoyer des signaux quant à l'importance de l'environnement, et je pense que nous avons ici une belle occasion de faire des gestes concrets.

Si nous avons la flexibilité nécessaire et que le temps nous permet d'intégrer ces réunions à notre étude, le gouvernement se réjouira peut-être d'avoir des recommandations de la part du Comité pour agir rapidement. C'est dans ce sens que j'estime que cette motion est constructive et qu'elle sert l'intérêt de l'environnement pour les Canadiens et les Canadiennes.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

[Traduction]

Monsieur Warawa, vous êtes le suivant.

M. Mark Warawa: Pour terminer, je suis ouvert s'il y a une volonté de mener cette étude immédiatement après celle-ci. Ce serait bien. Je vois un lien entre le leadership international et cette étude, parce que Volkswagen produit des véhicules qui sont vendus partout dans le monde. Ils sont fabriqués aussi un peu partout dans le monde, et vendus au Canada.

Quel est le prix de la pollution lorsqu'on fournit des données fausses, inexactes aux Canadiens et à Transports Canada? Aux États-Unis, ce coût est de 14,7 milliards de dollars. Au Canada, le prix de la pollution est de zéro, à ce qu'il semble. On aura beau fixer la limite de vitesse à 100 kilomètres-heure, si personne ne fait respecter les lois, personne n'y obéira, et si le message qu'on veut envoyer, c'est qu'au Canada, on peut polluer sans payer, qu'on ne fait pas appliquer les lois, c'est le genre de chose qui arrivera.

Il est essentiel de nous pencher sur cette question. Si vous souhaitez prévoir cette étude immédiatement après celle-ci, c'est bon. Je pense que ce serait un bon enchaînement... Je serais ouvert à un amendement pour que nous menions cette étude immédiatement après celle-ci. C'est le moment. Les États-Unis ont déjà réglé la question, et nous sommes un peu en retard, mais il n'est pas trop tard pour nous occuper de ce problème grave. La pollution tue, et nous devons nous attaquer à ce problème comme à tous les autres aspects de la pollution.

C'est le temps de le faire, et j'espère que j'aurai votre appui.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Amos.

M. William Amos (Pontiac, Lib.): Je ne veux pas m'étendre sur le sujet. Je pense que nous convenons tous que la pollution tue. L'OMS le dit, elle tue des dizaines de milliers de personnes chaque année, mais je pense qu'il faut dire aussi que la Direction de l'application de la loi d'Environnement Canada, si je ne me trompe pas, mène actuellement enquête et que pour cette raison, il ne conviendrait pas que l'organe législatif vienne s'immiscer dans le processus.

Je partage les préoccupations du député de l'autre côté sur Volkswagen. L'entreprise a dû rendre des comptes en Allemagne. Elle a dû rendre des comptes aux États-Unis. La situation est grave, mais comme il y a déjà une enquête en cours, je pense que nous, les législateurs, devons attendre un peu que cette enquête se termine, et laisser les enquêteurs, et peut-être aussi les procureurs, faire leur travail. Nous devrions passer au vote sur la motion telle qu'elle nous a été soumise.

Le président: Merci.

Monsieur, c'est à votre tour.

M. Wayne Stetski: Je voudrais être certain d'avoir bien compris sur quoi nous votons exactement. La motion dit que nous entreprendrons une étude si nous votons pour la proposition. Il ne s'agit pas de le faire plus tard.

Le président: Si je comprends bien, la motion propose que nous entreprenions une étude.

Monsieur Albas.

M. Dan Albas: M. Amos a indiqué qu'il ne conviendrait pas que nous le fassions pendant qu'il y a une enquête. Tout d'abord, il serait inopportun de le faire si un procès était en cours, si les tribunaux étaient saisis de l'affaire. Pour l'instant, nous ne savons pas si l'entreprise fera face à des sanctions, et notre comité a un rôle: si des consommateurs posent des questions, les Canadiens voudront que les députés les posent. Nous serions peut-être en mesure d'obtenir des réponses.

Nous avons déjà vu qu'aux États-Unis, un processus complet a été suivi, ce qui ne s'est pas encore produit ici. Les gens souhaiteraient que nous le fassions. Quant à la question de savoir si ce qui est proposé devrait être intégré à notre étude sur le leadership international, il appartiendrait aux députés libéraux ou peut-être à M. Stetski de proposer un amendement.

Je signalerais simplement que si rien ne se produit, eh bien, nous ne ferons pas notre travail. Si des accusations sont portées et que les tribunaux sont saisis de l'affaire, alors M. Amos aurait tout à fait raison de dire que nous ne devrions pas le faire, mais je dirais encore une fois que c'est une question d'intérêt public et que c'est au cours des séances des comités que les parlementaires peuvent faire un peu de lumière sur ces questions.

La motion mérite notre appui.

•(1610)

Le président: Merci.

Monsieur Bossio.

M. Mike Bossio: Monsieur le président, je propose que le débat soit maintenant ajourné et que la question soit mise aux voix.

Le président: D'accord.

Une voix: Je veux préciser que vous pouvez la présenter [Inaudible]

M. Mark Warawa: Il n'y a donc pas de vote.

Une voix: Il n'y a pas de vote.

M. Mark Warawa: Alors, je vais y revenir.

Une voix: Excusez-moi, passez au vote maintenant.

Le président: Il n'y a pas d'autres intervenants.

Nous avons besoin du consentement pour retirer la motion. Y a-t-il consentement?

M. Mark Warawa: Oui.

M. William Amos: Je préférerais que nous nous prononcions sur la motion maintenant.

M. Mike Bossio: Nous sommes prêts à voter maintenant.

Le président: Nous allons voter.

(La motion est rejetée.)

Le président: Cela nous a pris environ 13 minutes. Étant donné que nous avons commencé cinq minutes plus tard avec les témoins, nous allons continuer de poser des questions jusqu'à environ 16 h 55,

si les témoins le peuvent. Il s'agit de l'heure de l'Ontario. Je ne sais pas ce qu'il en est de tout le monde.

Nous allons céder la parole à M. Stetski.

Monsieur Stetski, vous disposez de six minutes.

M. Wayne Stetski: Merci. C'est intéressant d'être ici, à Ottawa, où l'on entend souvent deux vérités diamétralement opposées sur un certain nombre de sujets.

J'aimerais m'adresser à Hari, s'il vous plaît.

Dans le cadre des recherches que vous avez menées, qu'avez-vous constaté ou entendu au sujet de la Colombie-Britannique? Les émissions de GES ont-elles augmenté ou diminué avec l'imposition d'une taxe sur le carbone? Qu'est-ce que vos recherches vous ont indiqué au sujet des taxes sur le carbone? Nuisent-elles à l'économie? Est-ce qu'elles la stimulent?

M. Hari Balasubramanian: Je tiens à préciser que nous ne faisons pas de recherche universitaire sur le sujet. Nous examinons [*Difficultés techniques*] et des possibilités pour nos clients de prendre des décisions stratégiques s'ils sont dans le secteur privé, ou d'autres décisions s'ils sont dans le secteur public et [*Difficultés techniques*]. Je dirais que j'ai trouvé intéressant d'entendre, il y a quelques minutes, l'affirmation selon laquelle les émissions ont augmenté. Nordhaus, le lauréat du prix Nobel, a dit le contraire, et j'ai cherché ce qu'indiquaient les données. En faisant une analyse rapide, je remarque qu'en Colombie-Britannique, tant les émissions par habitant que les émissions globales ont diminué par rapport à 2008 et qu'il y a eu une légère augmentation passagère des émissions entre 2011 et 2013, selon les statistiques provinciales. Il ne s'agit pas d'un projet de recherche en soi, et j'aimerais examiner cette question un peu plus en profondeur. À mon avis, les fluctuations éphémères et les hausses qui surviennent au cours d'une période d'un an ou de deux ans ne signifient pas nécessairement qu'un programme ne fonctionne pas. De plus, je dirais que puisque sur une période de 10 ans, on a constaté qu'il y a eu une réduction générale, il semble que c'est un point de données intéressant à examiner.

M. Wayne Stetski: Un peu plus tôt, vous avez parlé d'un certain nombre de pays qui mettent un prix sur la pollution de différentes façons. J'essaie de me souvenir si vous avez parlé aussi de l'état de leur économie dans votre témoignage.

•(1615)

M. Hari Balasubramanian: Je n'ai pas parlé en général de l'état de l'économie. Je vais signaler deux ou trois choses à ce sujet, et je vais aussi revenir sur l'exemple de la Colombie-Britannique. Parfois, nous associons la situation des économies à une décision politique ou à une question de marché, comme la tarification de la pollution. Quand nous parlons du coût de la vie, du taux d'itinérance ou d'autres facteurs socioéconomiques, et que nous faisons un lien entre eux et un aspect des marchés ou des politiques, cela correspond à une fausse représentation des facteurs réels.

Dans les 45 territoires nationaux qui imposent une tarification de la pollution, que ce soit sous la forme d'un mécanisme d'échange de droits d'émission ou d'une taxe sur le carbone, pour les territoires où nous avons, en fait, aidé à établir ces prix — en Amérique latine, en Europe et en Australie — pour les économies en général, concernant l'influence que la taxe sur le carbone peut avoir, c'est difficile à dire. Si l'on prend l'économie australienne et le ralentissement économique, c'est vraiment lié au secteur des ressources et au prix des produits de base — du minerai de fer en particulier, mais aussi d'autres produits. Relier cela à toute question liée à un mécanisme de tarification du carbone ou au programme d'échange de droits d'émission adopté là-bas équivaut à associer deux variables très différentes.

Dans un pays comme la Colombie, où le régime du président Santos a fixé un prix sur le carbone — nous avons travaillé d'une façon qui concorde par rapport au président Santos et à son équipe —, la situation économique s'améliore. Or, c'est grâce à différents facteurs, dont le processus de paix qui a abouti à une signature. Donc, on fait des amalgames en disant que c'est basé sur un prix sur le carbone de 3 \$ la tonne en Colombie. Je crois qu'il est difficile de faire cette évaluation à moins de faire une analyse économique approfondie.

M. Wayne Stetski: Merci.

Pourriez-vous nous parler du rôle des petites et moyennes entreprises au sujet des changements climatiques? Que peuvent-elles faire et comment le gouvernement peut-il inciter les PME à agir concernant les changements climatiques?

M. Hari Balasubramanian: C'est une très bonne question, et cela nous sort un peu de notre domaine. Nous ciblons généralement les grands émetteurs, les grandes entreprises, ce qui permet de faire des progrès importants sur les plans environnemental et social.

Nous avons un volet qui porte sur les entreprises à risque et les PME dans le contexte international.

Je pense que pour ce qui est des moyens dont les gouvernements peuvent aider les entreprises sur le plan de la durabilité en général et des changements climatiques en particulier, cela a à voir avec certaines des choses que les autres témoins ont dites. On ne parle pas nécessairement d'un manque de capitaux qui doivent circuler, mais d'un manque de ressources humaines qui peuvent aider à créer les capacités qu'il faut au sein des organisations — qu'il s'agisse de PME, d'institutions de la société civile locales ou d'organismes communautaires — afin que des pratiques qui sont non seulement économiques, mais également bien conçues et efficaces, soient mises en oeuvre.

Je crois que c'est sur le plan de cette lacune que le gouvernement peut jouer un rôle. Comment faire en sorte que le capital ait des répercussions? Cela se fait au moyen de programmes de soutien technique et de l'aide au renforcement des capacités.

Je suis d'accord avec l'autre témoin lorsqu'elle dit qu'attribuer ce financement sous forme d'emprunt s'avère souvent problématique, surtout pour les PME. Les PME des pays en développement font face à de plus grands défis, et la barrière à l'entrée nuisant à l'établissement d'une PME dans un pays comme la Tanzanie, dont il a été question, est bien plus basse. Là-bas, les PME valent entre 10 000 \$ et peut-être 200 000 \$, ce qui diffère beaucoup de la situation au Canada. Leur imposer une dette plutôt que fournir ces capacités par d'autres moyens afin de les aider à devenir économiquement viables nuit au système.

Je crois que les pays, à l'échelle nationale et internationale, ainsi que par des mécanismes bilatéraux et multilatéraux, peuvent aider les PME à développer les capacités qu'il faut pour réussir.

Le président: Wayne, il vous reste 10 secondes.

M. Wayne Stetski: Naomi, rapidement...

Est-ce que j'aurai une intervention de trois minutes plus tard également?

Le président: Si nous y arrivons avant la fin.

M. Wayne Stetski: D'accord. Je vais poser ma question maintenant. Vous devrez peut-être y répondre plus tard.

D'après ce que vous avez observé ailleurs dans le monde, quelles leçons devrait tirer le Canada pour mieux préparer le secteur agricole canadien aux changements climatiques?

Le président: Nous passons au prochain intervenant. Nous serons peut-être en mesure de revenir à cette question.

Monsieur Amos, vous disposez de six minutes.

M. William Amos: Merci, monsieur le président.

Je remercie nos trois témoins. Nous sommes très heureux de votre présence. Il va sans dire que vous apportez des points de vue bien différents.

Ma première question porte sur la question de la tarification de la pollution causée par le carbone. Je crois qu'elle s'est certes retrouvée à l'avant-plan. J'aimerais que vous m'en disiez un peu plus sur l'importance qu'a ce type de mécanisme fiscal à l'échelle internationale.

Si on laisse de côté les avantages pour le pays, pourquoi est-il utile à l'échelle internationale que le Canada adopte une telle mesure? Pourquoi cela envoie-t-il un message important sur la scène internationale? Qu'est-ce que cela aidera nos entreprises à accomplir quant aux possibilités de croissance?

● (1620)

M. Hari Balasubramanian: Je crois qu'il y a deux ou trois aspects. J'aimerais souligner que contrairement à d'autres produits, le carbone est un actif fongible qui est échangeable partout.

Pour ce qui est de faire du Canada un chef de file dans le monde, ce n'est pas seulement cela. C'est que s'il n'y a pas de prix universel sur le carbone dans le monde, on observera des défaillances de marché à certains égards. En nous posant en chef de file et en mettant un prix sur la pollution, nous devons encourager ce groupe de 45 territoires nationaux qui ont déjà mis un prix sur la pollution à se transformer en groupe de 150 ou 187, quel que soit le nombre représenté à l'échelle mondiale.

Je pense que c'est la première étape: indiquer que c'est assez important pour une économie majeure comme le Canada — et d'autres économies majeures partout dans le monde — de motiver tous les pays, car il doit s'agir d'un prix universel, ce que Nordhaus recommande également.

Pour ce qui est du marché international, nous voyons de plus en plus que les pays qui ont mis un prix sur la pollution dictent cela aux entreprises. Plusieurs d'entre elles sont inscrites à la Bourse de Toronto ou opèrent à l'extérieur du Canada. Cela amène des changements dans leurs activités.

Nous l'avons constaté dans le cadre de notre travail en Australie, par exemple. Certains pays qui avaient des systèmes de réglementation qui mettaient un prix sur le carbone ont forcé des entreprises à apporter des changements avant le gouvernement.

C'est un changement qui se produira. Si notre pays fait preuve de leadership dans ses politiques et son empreinte à l'échelle internationale pour des entreprises qui exercent des activités à l'échelle internationale, il aura une longueur d'avance sur le cadre réglementaire dans les pays où nous menons des activités. Cela nous donne un plus grand accès aux marchés et aux occasions qu'offrent les marchés émergents.

M. William Amos: Si je vous ai bien compris, la tarification de la pollution au pays aura pour effet d'ouvrir des marchés aux entreprises canadiennes et donnera aux entrepreneurs canadiens l'occasion de devancer leurs concurrents étrangers, de sorte que nous pouvons créer des possibilités économiques et, en même temps, provoquer des changements à l'échelle internationale en exerçant une pression à la baisse sur les émissions.

Je crois que nous convenons tous qu'une tonne d'émissions au Canada équivaut à une tonne d'émissions dans n'importe quel autre pays. Nous pouvons atteindre nos objectifs internationaux tout en faisant en sorte que ce soit davantage pour nos propres entreprises. Est-ce que c'est ce que vous dites?

M. Hari Balasubramanian: C'est ce que je propose. Je crois que c'est un cheminement. Si l'on prend une entreprise du secteur privé et qu'on pense à la voie à suivre pour construire un avenir sans émissions, la première étape, c'est la divulgation. C'est pourquoi Mark Carney et Mike Bloomberg ont créé un groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat. Toutefois, la divulgation ne règle pas le problème. Ainsi, l'étape suivante consiste à réduire les émissions et à changer de comportement pour que la totalité des émissions soit éliminée.

Ce que je dis, c'est que si les politiques canadiennes obligent les entreprises canadiennes à suivre cette voie et à changer leur comportement, elles deviendront de meilleurs concurrents sur le marché international.

M. William Amos: Pourriez-vous donner plus de détails sur la nature des divulgations dont parlent Carney et d'autres gens qui sont très utiles au moment où nous cherchons à faire du Canada un chef de file en matière de climat sur la scène internationale, concernant non seulement le gouvernement, mais les sociétés privées, en particulier les sociétés qui sont inscrites en bourse au Canada?

M. Hari Balasubramanian: Je n'ai pas l'information en main, mais les recommandations qui figurent dans le rapport initial du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat en contiennent. Il y aura des recommandations de suivi.

Nous constatons que des investisseurs exigent certaines choses, comme des rapports concernant le projet de divulgation des émissions de carbone de la part d'entreprises ou le retrait de la participation en capital. C'est à cet égard que des entreprises s'adressent maintenant à nous et disent que leurs investisseurs commencent à leur poser des questions, et l'étalon or actuellement, c'est le cadre de présentation de rapports du projet de divulgation des émissions de carbone.

M. William Amos: D'accord. Je vous remercie de ces observations.

Je vais poser une très brève question aux autres témoins. Parfois, les députés de l'opposition, en particulier du Parti conservateur, laissent entendre que les fonds que le gouvernement canadien investit dans l'aide au développement devraient être dirigés vers les Canadiens et non vers la communauté internationale.

Dans le dossier du climat en particulier, et en ce qui a trait aux agriculteurs qui sont en difficultés dans les pays en développement,

quelle est votre opinion quant à l'importance de fonds comme ceux-là plus généralement, mais aussi en ce qui concerne le climat?

• (1625)

Mme Naomi Johnson: Notre financement pour le climat constitue en grande partie notre aide publique au développement. L'aide sert à soutenir les pays en développement et les gens les plus pauvres et les plus vulnérables. Les agriculteurs canadiens à qui nous avons parlé au Canada et qui nous appuient savent que le moyen le plus efficace de mettre en oeuvre des stratégies d'adaptation, c'est par l'intermédiaire d'organisations locales qui comprennent le contexte, la situation politique et les caractéristiques géographiques de ces régions.

Je crois que passer par ces organisations locales, là-bas ou ici au Canada, où l'on soutient les organisations locales et collabore étroitement avec elles — et il y en a un certain nombre également — constitue une façon importante de mettre en oeuvre ces stratégies.

Le président: Votre temps de parole est écoulé. Nous passons à M. Godin.

[Français]

M. Joël Godin: Merci, monsieur le président.

D'entrée de jeu, je voudrais dire à mon collègue M. Amos que je ne suis pas nécessairement d'accord sur ce qu'il a dit au sujet de la vision du Parti conservateur quant à l'investissement à l'étranger. Il faut être rigoureux et bien gérer notre argent.

Madame et messieurs, merci de vous prêter à cet exercice.

Les parlementaires ne sont pas tous des experts en environnement. Pour ma part, je n'ai pas cette prétention. Cela dit, je suis très conscient que les Canadiens et les Canadiennes, en tant que citoyens et citoyennes de cette planète, doivent faire des gestes concrets.

Dans le dernier rapport du GIEC, qui a été publié récemment, les scientifiques exposent les conséquences d'un réchauffement de température d'au-delà de 1,5 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels. Ils disent que ce réchauffement aura des conséquences multiples, par exemple des vagues de chaleur, l'extinction d'espèces, la déstabilisation des calottes polaires, et j'en passe. Selon eux, nous devons réduire les émissions de CO₂ de 45 % d'ici 2030 et arriver à une neutralité du carbone en 2050. C'est un résumé de ce que le rapport nous indique.

Je veux simplement trouver des solutions pour atteindre ces objectifs et même les dépasser. Nous sommes des êtres humains et nous devons nous protéger.

Ma question s'adresse en premier lieu à M. Balasubramanian.

Le gouvernement actuel suggère fortement l'instauration d'une taxe sur le carbone. Il pense que c'est la solution pour atteindre ces objectifs. Pour ma part, j'ai de la misère à comprendre comment cette taxe va résoudre le problème de la hausse de température de 1,5 degré Celsius.

[Traduction]

M. Hari Balasubramanian: C'est une très bonne question.

Comment la tarification de la pollution nous permettra-t-elle de limiter le réchauffement à 1,5 degré d'ici 2050?

De façon générale, je ne suis pas certain de bien comprendre ce que le gouvernement propose aujourd'hui. Vous avez mentionné plusieurs fois une taxe sur le carbone, mais ce n'est pas ce que j'entends. Je me trompe peut-être, mais si je comprends bien, il est plutôt question d'une tarification de la pollution, qui peut prendre la forme d'un programme d'échange de droits d'émission ou d'une taxe sur le carbone. Ce sont deux approches fondamentalement différentes, mais les deux tarifient la pollution: l'un se sert d'un mécanisme du marché et l'autre, d'une politique. Au fond, les deux tarifient la même chose.

Je dirais que ce qui nous permettra de réussir, c'est un changement de comportement. Non seulement une taxe sur le carbone représente une façon d'encourager les réductions dans le domaine industriel — les secteurs qui produisent le plus d'émissions —, mais elle permet aussi de verser les recettes qu'elle génère dans les stratégies de réduction des émissions et dans les technologies peu polluantes. On s'attaque aux deux côtés du problème: on encourage les changements de comportement dans le but de réduire les émissions, tout en produisant des technologies à faible taux d'émission. Ainsi, on se rapproche de la neutralité globale.

Les programmes d'échange de droits d'émission favorisent aussi les changements de comportement, au moyen d'un système d'échange et de l'établissement d'un plafond convenable qui impose la voie à suivre. De façon générale et d'un point de vue strictement pragmatique, jusqu'à maintenant, le système de plafonnement et d'échange a été politisé à outrance, et on n'a pas fixé d'objectif qui permettra de respecter la limite de température.

La limite fixée doit être sensée; ensuite, le prix fluctuera de façon appropriée. On verra ce que le GIEC a également recommandé: l'augmentation de la tarification de la pollution par rapport aux prix prévus aujourd'hui — le scénario de 30/90 au Canada —, soit 130 à 5 500 \$ la tonne de carbone, en vue de respecter l'engagement.

Cette réalité est effrayante et elle semble instable, mais à mes yeux, elle représente aussi une excellente occasion financière et commerciale d'atteindre l'objectif que nous devons tous viser, comme vous l'avez dit. Je ne crois pas que le système soit évasif, mais la solution est la tarification de la pollution.

Par ailleurs, je souligne que les économistes — qui s'y connaissent mieux que moi à cet égard — soutiennent généralement que la méthode la plus efficace est un mécanisme fiscal universel. Je crois qu'ils ont peut-être raison.

• (1630)

[Français]

M. Joël Godin: C'est peut-être l'une des solutions, mais je pense qu'il faut considérer l'ensemble des solutions.

Je vais vous poser mes questions en rafale.

Vous êtes dans le monde du financement de projets en développement durable. Depuis plusieurs années, certaines technologies vertes font l'objet de recherche-développement. Je pense que de nombreux laboratoires et industries s'emploient à trouver de nouvelles pratiques pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Ne pensez-vous pas qu'au lieu de taxer les entreprises qui polluent, on pourrait établir une réglementation? Le concept de la taxe sur le carbone n'est pas nécessairement mauvais, mais la population se questionne. On ne sait pas qui va gérer l'argent versé par l'entremise de la taxe sur le carbone. On ne sait pas non plus si cela va régler le problème à la source. C'est là que se situe le problème.

Il y a une étape que l'on perd, sur le plan administratif. Personne n'est de mauvaise foi, à mon avis. Cela dit, l'imposition de cette taxe va entraîner une augmentation des prix. Les consommateurs vont payer plus cher, mais est-ce que cela va permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre?

Existe-t-il d'autres technologies vertes dont on pourrait accélérer la mise en oeuvre en vue d'atteindre l'objectif mentionné plus tôt?

[Traduction]

Le président: Malheureusement, le temps est écoulé. Un de vos collègues ou un autre membre du Comité aura peut-être l'occasion de reposer la question.

Madame Dzerowicz.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Je ne savais pas que mon nom était sur la liste, mais j'ai des questions.

Le président: D'accord, parfait.

Vous avez six minutes.

Mme Julie Dzerowicz: Merci.

Ma question s'adresse à vous, madame Johnson.

Vous avez fait plusieurs excellentes recommandations et j'aimerais les approfondir. Vous avez mentionné, par rapport à la contribution internationale, que le Canada devrait aider les gens à s'adapter. Vous avez dit qu'actuellement, la plus grande part de notre argent — 80 % — est versée dans des mesures d'atténuation.

D'après vous, pourquoi en est-il ainsi? Est-ce simplement parce que nous passons par des organismes multilatéraux qui concentrent leurs efforts sur l'atténuation? Est-ce parce que notre objectif à nous est de nous concentrer sur l'atténuation? Pourquoi versons-nous la majorité des fonds dans l'atténuation?

Mme Naomi Johnson: Je pense qu'une des raisons principales, c'est que la plus grande part de notre argent passe par des organismes multilatéraux, plus précisément par les banques multilatérales de développement et par le modèle de financement mixte. Une entreprise privée serait plus portée à investir, par exemple, dans un grand projet hydroélectrique, qui est un projet d'atténuation et une entreprise, que dans un projet visant à aider un petit agriculteur à améliorer ses récoltes.

D'après moi, le problème est causé en grande partie par le fait que notre financement, comme vous l'avez dit, passe par des voies multilatérales plutôt que par des voies bilatérales et, plus précisément, par des OSC, des organisations de la société civile, qui sont plus portées à investir dans les mesures d'adaptation.

• (1635)

Mme Julie Dzerowicz: Je pense que vous avez aussi dit, pour poursuivre dans la même veine, que les fonds se rendent également aux plus démunis et à certains groupes cibles dont vous avez parlé.

Je présume qu'il y a une raison pour laquelle nous nous concentrons sur les organismes multilatéraux, mais je ne sais pas si c'est parce que c'est plus facile pour nous ou si c'est une question de reddition de comptes.

Si je proposais à la ministre du Développement international de donner une plus grande part du financement à des groupes de la société civile ou à de petits organismes, que me répondrait-elle? Dirait-elle qu'il y a des problèmes de reddition de comptes ou que c'est plus difficile de savoir si les fonds se rendent à destination?

Pouvez-vous me parler des obstacles rencontrés dans le passé et des façons de les surmonter afin que nous puissions aller de l'avant et aider à rediriger une partie des fonds vers l'adaptation?

Mme Naomi Johnson: Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les organismes multilatéraux sont financés.

Le gouvernement actuel parle souvent de l'importance de mobiliser des fonds. Nous avons pris des engagements financiers énormes liés au climat: nous avons promis de contribuer aux 100 milliards de dollars que les pays donateurs se sont engagés à verser d'ici 2020. Pour respecter ces engagements, nous devons mobiliser le secteur privé et trouver d'autres sources de financement.

Un autre grand obstacle est le côté administratif et logistique. Le gouvernement peut rapidement verser des fonds par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement. Il peut simplement déclarer qu'il a versé l'argent, sans avoir à s'acquitter des tâches liées à la reddition de comptes qu'il aurait à accomplir s'il passait par des OSC.

Pourtant, rien n'indique que les OSC rendent moins de comptes que les organismes multilatéraux. De fait, puisque certaines d'entre nous dépendent du financement du gouvernement, nos normes de transparence et de reddition de comptes sont très élevées. Selon moi, à maints égards, c'est plus transparent que de passer par des organismes multilatéraux, car avec ces derniers, nous ne savons pas exactement quels pays et quelles communautés... L'argent va-t-il aux plus pauvres et aux plus vulnérables? À quoi les fonds servent-ils exactement, quels sont les montants et comment sont-ils répartis? Nous n'avons pas tous ces renseignements.

D'après moi, ce sont là les obstacles principaux.

Mme Julie Dzerowicz: Je me souviens que peu après notre entrée en fonction, nous avons versé 400 millions de dollars pour... Je pensais que c'était pour aider les pays pauvres à s'adapter ou pour atténuer les changements climatiques.

Vous en souvenez-vous? Je crois qu'il y avait eu une grande annonce. J'avais retransmis le message sur Twitter. J'étais très excitée.

Je suis surprise d'apprendre que nous occupons le 16^e rang sur 23 quant au soutien dans ce domaine.

Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Je devrais être au courant, mais savez-vous de quoi il s'agit?

Mme Naomi Johnson: Franchement, il faudrait que je vérifie, moi aussi. Nous avons un grand tableau qui contient toute la ventilation des 2,65 milliards de dollars. Il y a certainement eu des projets relatifs à l'adaptation.

Cependant, je peux vous dire que nous avons été classés au 16^e rang relativement à notre juste part. En ce qui touche l'adaptation, nous occupons à peu près le 10^e rang sur 23 pays donateurs, dont 8 consacrent plus de 50 % aux mesures d'adaptation.

Encore une fois, cela concerne la façon dont nous versons notre argent, par les différentes voies. C'est là qu'est la difficulté.

Selon les estimations du Programme des Nations unies pour l'environnement, d'ici 2030, l'adaptation à elle seule coûtera entre 140 milliards et 300 milliards de dollars américains par année. Les pays donateurs se sont engagés à donner collectivement 100 milliards

de dollars d'ici 2020, ce qui comprend le financement des mesures d'atténuation; on voit donc que l'écart de financement des mesures d'adaptation se creuse.

Mme Julie Dzerowicz: D'accord.

Le président: Il vous reste 10 secondes.

Mme Julie Dzerowicz: Merci beaucoup. C'était excellent.

Le président: Je vous redonne la parole, monsieur Godin,

[Français]

M. Joël Godin: Merci, monsieur le président.

Je m'adresse à M. Balasubramanian, qui est en vidéoconférence depuis Halifax.

Je vais poursuivre ma question concernant les technologies vertes.

Selon la croyance populaire, l'industrie est très avancée, mais elle tarde à mettre en application les technologies. C'est comme la mise en marché de n'importe quel autre produit de consommation. On connaît le produit et l'avancée technologique, mais on est dans un processus d'étude des occasions d'affaires.

Connaissez-vous des technologies vertes dont la mise en application en est à ses balbutiements, mais dont on pourrait accélérer le déploiement pour produire moins de gaz à effet de serre en vue d'atteindre nos objectifs?

• (1640)

[Traduction]

M. Hari Balasubramanian: Je vais tenter de résumer quelques observations sur les commentaires de M. Godin.

D'abord, la taxe sur le carbone n'est pas une solution miracle. Nous sommes rendus à un point où tout le monde doit être mis à contribution et où toutes les solutions doivent être mises en oeuvre pour que nous atteignons l'objectif dont vous avez parlé: 1,5 degré d'ici 2050.

Je pense aussi qu'on représente mal le rapport spécial du GIEC et les connaissances scientifiques sur les changements climatiques lorsqu'on dit que la réduction des émissions permettra de réaliser cet objectif. En réalité, le GIEC a écrit dans son rapport spécial qu'un des facteurs stupéfiants, c'est que selon tous les scénarios, pour limiter la hausse de la température à 1,5 degré, il faut éliminer la totalité des émissions et mettre au point des stratégies de réduction du dioxyde de carbone, c'est-à-dire, grosso modo, qu'il faut extraire le carbone de l'atmosphère.

La seule stratégie de réduction du dioxyde de carbone à grande échelle que nous connaissons, c'est la nature. Les solutions naturelles aux changements climatiques peuvent constituer jusqu'à 30 % des moyens visant à extraire le carbone de l'atmosphère et à atteindre notre objectif.

Les entreprises du secteur privé avec lesquelles nous travaillons ont réalisé des progrès quant à la réduction des émissions générées par leurs technologies, mais ce n'est pas comme cela que nous allons résoudre le problème. Nous ne réaliserons pas nos objectifs en réduisant les émissions et en extrayant des combustibles fossiles. Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, nous devons investir dans des technologies qui ne produisent absolument pas d'émissions et qui ont un effet positif sur les émissions nettes.

Je vais faire du pouce sur le sujet abordé par l'intervenante précédente. Le Canada est bien positionné, tant dans l'espace privé que dans l'espace public, pour investir dans les solutions naturelles aux changements climatiques. Ce sera une excellente façon pour nous de développer les ressources et les solutions technologiques nécessaires à l'atteinte de l'objectif.

Du point de vue industriel, c'est impossible qu'on réussisse à mettre au point des technologies de captage et de stockage du carbone à grande échelle d'ici 2030, même si toutes les entreprises d'énergie fossile que je connais partout dans le monde y travaillent fort. Pour réussir, nous devons investir dans le reboisement, dans la protection des forêts, dans le soutien des peuples autochtones de la région amazonienne et dans la protection des plus grands puits de carbone de la planète.

[Français]

M. Joël Godin: En résumé, il y a plusieurs outils à mettre en place pour atteindre nos objectifs.

Je vous remercie beaucoup.

Je vais céder le reste de mon temps de parole à mon collègue l'honorable M. Blaney, député de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis.

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Merci beaucoup.

Merci de me recevoir au Comité.

Ma question s'adresse également à M. Balasubramanian.

On dit toujours que, en matière de changements climatiques, on doit penser globalement, mais agir localement. Vous êtes écoconseiller. Quand vous conseillez des entreprises, leur recommandez-vous d'investir, par exemple, pour améliorer le réseau de distribution d'électricité au pays, pour éviter la construction dans les zones inondables ou encore pour prévenir les catastrophes naturelles?

On est d'accord qu'on doit réduire les émissions de gaz à effet de serre et faire une transition vers les énergies vertes, mais on doit également prévenir les catastrophes naturelles. À cet égard, cela constitue quand même une occasion économique d'investir dans les infrastructures.

Est-ce un volet que vous explorez en tant qu'écoconseiller?

[Traduction]

M. Hari Balasubramanian: Absolument. J'ai quelques observations à ce sujet.

D'abord, je rejette l'idée qu'il faut penser globalement, mais agir localement. Nous devons penser partout et agir partout, car la situation est devenue critique.

C'est vrai qu'il faut songer à la distribution de l'électricité et aux facteurs d'émission de l'énergie utilisée à l'échelle locale. Il existe de bons exemples de changements apportés à cet égard ailleurs dans le monde. Nous travaillons beaucoup au Chili. Là-bas, le raccordement des réseaux du Nord et du Sud a modifié le facteur d'émission des opérations industrielles et minières dans le Nord. Toutefois, un investissement majeur dans les installations d'énergie solaire situées dans le désert le plus sec et le plus ensoleillé au monde a également contribué à la réduction des émissions. L'ajout de nouvelles sources d'énergie renouvelable dans le réseau réduit aussi considérablement le facteur d'émission.

En ce qui concerne les investissements dans les technologies, je suis tout à fait d'accord avec vous. L'an dernier, BlackRock a estimé que d'ici 2030, les investissements dans les infrastructures à l'échelle

mondiale s'élèveront à 96 billions de dollars. Nous soutenons ardemment qu'une grande partie de ces investissements doit être versée dans les infrastructures vertes.

J'ai entendu les propos de ma collègue concernant la répartition des investissements potentiels dans les mesures d'adaptation et d'atténuation, et c'est parfaitement vrai. Dans le passé, on investissait principalement dans l'atténuation parce qu'on pensait pouvoir attaquer le problème de front. Or, le fait est que d'une façon ou d'une autre, il faudra s'adapter. Des sommes énormes seront investies à l'échelle mondiale dans les infrastructures côtières et dans le développement des infrastructures vertes. D'après moi, les pays, les entreprises et les individus qui feront partie du peloton de tête se trouveront dans une bonne position, et ce, tant sur le plan du climat que sur le plan économique.

●(1645)

Le président: Je vais devoir vous arrêter là.

Monsieur Bossio.

M. Mike Bossio: Merci, monsieur le président.

J'ai quelques points à aborder.

M. Warawa a insinué qu'en Colombie-Britannique, la tarification de la pollution n'a pas changé grand-chose.

Monsieur Balasubramanian, récemment, un lauréat du Prix Nobel d'économie a déclaré précisément que le mécanisme de tarification de la pollution de la Colombie-Britannique était un très bon exemple de politique climatique efficace. La politique de tarification directe de la pollution par le carbone de la Colombie-Britannique est en place depuis 2008. Les analyses montrent que la politique a mené à une réduction des émissions s'élevant à 5 à 15 %. De plus, entre 2007 et 2015, le PIB réel de la province a augmenté de plus de 17 %, un taux supérieur à celui du reste du Canada. Aussi, entre 2007 et 2014, la demande d'essence par habitant a chuté de 15 %.

Ces données vous donnent-elles l'impression que la politique n'a pas changé grand-chose? Croyez-vous comme moi que les commentaires du lauréat du Prix Nobel d'économie étaient fondés?

M. Hari Balasubramanian: La question s'adresse-t-elle à moi ou aux députés?

M. Mike Bossio: Elle s'adresse à vous, monsieur Balasubramanian.

M. Hari Balasubramanian: Je pense que je suis d'accord. Je n'ai pas tous les détails. Je n'ai pas fait les recherches moi-même, mais en cherchant rapidement dans Google, j'ai trouvé le même genre d'information, et j'ai vu que le lauréat du Prix Nobel d'économie était d'avis que la politique de la Colombie-Britannique allait dans la bonne direction. À partir de l'information que j'ai, je dirais que je suis d'accord avec vous.

M. Mike Bossio: Nous avons aussi entendu aujourd'hui que la tarification de la pollution n'est pas une solution miracle. Ce n'est peut-être pas la réponse, mais c'est une pièce du casse-tête. Ensemble, les investissements du Canada dans les transports en commun, dans l'innovation, dans les infrastructures vertes, dans les réseaux d'assainissement des eaux usées, dans la réduction des émissions et dans l'aménagement des milieux humides, ainsi que l'investissement de 1,3 milliard de dollars dans les espaces protégés nous permettront d'atteindre notre objectif. Aussi, comme vous venez de le dire, toutes les mesures que nous prendrons à l'égard des espaces protégés contribueront à faire de ces espaces des puits de carbone qui réduiront la quantité de carbone dans l'atmosphère.

Êtes-vous d'accord?

M. Hari Balasubramanian: Absolument. Je pense que ceux qui disent que la tarification de la pollution entraînera une hausse des prix et qu'on ne saura pas à quoi servira cet argent font fausse route. Je pense que le véritable enjeu est de savoir comment s'assurer que les fonds générés serviront à bâtir un avenir à faibles émissions de carbone. L'enjeu est de protéger des zones qui serviront de puits de carbone naturels. L'enjeu est d'appliquer des solutions naturelles aux changements climatiques de façon globale. Il faut aussi investir dans toutes les choses que vous avez mentionnées pour assurer un avenir sans carbone ou un avenir à absorption nette positive de carbone. En mon sens, l'argument selon lequel la tarification ne changera rien est une fausseté, car la question est de savoir où ira l'argent et à quoi il servira, et nous devrions réfléchir davantage à cela.

M. Mike Bossio: Cela m'amène directement à mon prochain point: la tarification de la pollution servira de catalyseur pour les investissements dans les technologies de réduction du carbone. Un formidable projet en cours en Colombie-Britannique en est l'exemple parfait. On capture le carbone présent dans l'atmosphère pour le transformer en carburant pour tout véhicule, aéronef ou autre appareil à essence. On produit une essence hautement raffinée; c'est donc un produit neutre en carbone. N'est-ce pas là un exemple? Y a-t-il parmi les clients de votre portefeuille d'investissement d'autres entreprises qui vont dans cette direction? Est-ce un catalyseur, à votre avis?

M. Hari Balasubramanian: Toute baisse de la valeur marginale favorise l'innovation. Je pense que cela incitera les entreprises à innover davantage dans les secteurs favorisant un avenir à faibles émissions de carbone. Encore une fois, un client pour lequel nous avons élaboré une politique d'entreprise sur le carbone au début de la décennie s'est inspiré de cette politique et a misé sur ses activités philanthropiques pour chercher des mesures d'atténuation et d'adaptation. Nous avons réussi à convaincre l'entreprise de consacrer une partie de son programme opérationnel aux activités de recherche et développement sur les mesures d'atténuation et d'adaptation liées aux changements climatiques. L'entreprise a donc fait d'importants investissements dans les technologies de piégeage et de stockage du carbone et dans des mesures d'atténuation naturelles par l'intermédiaire des activités opérationnelles...

• (1650)

M. Mike Bossio: Cela m'amène au prochain point, selon lequel ce mode de fonctionnement entraîne une hausse de la tarification de la pollution. Comme vous l'avez démontré avec l'investissement de BHP, l'industrie accepte rapidement les mécanismes de tarification après leur mise en place, lorsque ces mécanismes sont clairs. Avez-vous d'autres exemples?

M. Hari Balasubramanian: Je dirais qu'il arrive aussi que l'industrie et les investisseurs orientent les politiques. Je ne peux les nommer, mais certains de nos clients ont encouragé la tenue d'études qui ont ensuite servi à la mise en place d'une taxe dans un pays, car ils considèrent qu'il y a là des occasions d'affaires pour les grands émetteurs qui devront payer cette taxe, mais qu'il y a en même temps d'autres débouchés qui leur permettront de faire plus d'argent.

À mon avis, il importe peu de savoir qui mène la danse; parfois le secteur privé oriente les politiques.

Nous devrions encourager...

M. Mike Bossio: Les entreprises innovent-elles rapidement, immédiatement, pour réduire leurs émissions pour maximiser le profit lié à ce mécanisme?

M. Hari Balasubramanian: Elles y parviennent de deux façons.

Elles font des profits en réduisant leurs propres émissions, mais cela peut aussi leur être avantageux, dans le cadre d'un régime d'échange de droits d'émissions, par exemple, en créant un mécanisme d'échange dans lequel elles sont le principal joueur, avec la possibilité d'échanger des crédits.

M. Mike Bossio: Elles réalisent, sur le plan opérationnel... J'ai perdu le fil.

Le président: Le temps est écoulé.

M. Mike Bossio: Désolé. Ça va.

Merci beaucoup.

Le président: C'est un bon moment pour conclure.

M. Hari Balasubramanian: Elles tirent parti de leurs propres opérations et d'autres sources de revenus, en effet.

M. Mike Bossio: Exactement; merci.

Le président: Nous passons à la dernière série de questions. Monsieur Stetski, vous avez trois minutes.

M. Wayne Stetski: Merci.

Je retourne à Mme Johnson, et je vais rapidement répéter la question.

D'après ce que vous avez constaté dans d'autres régions du monde, quelles leçons le Canada doit-il retenir ou quelles mesures devrait-il prendre pour être mieux préparé à affronter les répercussions des changements climatiques dans le secteur agricole?

Mme Naomi Johnson: Nous savons évidemment que les plus pauvres et les plus vulnérables sont plus gravement touchés par les changements climatiques, même s'ils en sont très peu responsables. Les répercussions les plus importantes font sentir ailleurs dans le monde, mais elles pourraient commencer à se faire sentir davantage ici. Je pense que les phénomènes météorologiques extrêmes, comme les orages et les inondations auxquelles les agriculteurs canadiens sont confrontés, sont de plus en plus fréquents.

Nous avons les technologies, nous avons les connaissances, nous avons l'assurance récolte, toutes des choses qui sont très utiles pour les agriculteurs canadiens. Lorsqu'on parle d'agriculture à petite échelle ailleurs dans le monde, on parle habituellement d'exploitations agricoles non mécanisées, avec un accès restreint aux marchés et aux informations sur les pratiques agricoles — en particulier pour les femmes —, sans assurance et avec peu d'occasions d'investissement. Les gens n'ont pas tous la même capacité de récupération et de résilience face aux conséquences de ces phénomènes.

J'ajouterai simplement que nous savons, dans d'autres parties du monde, que les changements climatiques ont des conséquences plus générales à l'échelle mondiale. Cela a une incidence sur nos économies, sur nos activités commerciales, sur nos marchés. Cela contribue aux conflits, ce qui a une incidence le nombre de réfugiés, et du coup sur notre budget d'aide humanitaire. Nous devons vraiment reconnaître qu'une solution mondiale s'impose et que nous devons contribuer, parce que tout cela finit aussi par nous toucher.

M. Wayne Stetski: Selon vous, quel rôle le gouvernement devrait-il jouer pour prémunir le secteur agricole des changements climatiques à venir?

Mme Naomi Johnson: Nous pourrions intervenir de plusieurs façons, mon avis. Je pense que nous devrions appuyer les agriculteurs dans la recherche de technologies plus propres. Beaucoup d'entre eux utilisent actuellement des technologies formidables pour réduire leurs émissions, et nous devrions appuyer ce genre de choses.

Il serait également utile de favoriser la création de groupes d'appui aux petites entreprises ou de groupes agricoles pour transmettre ces connaissances et ce savoir-faire aux agriculteurs partout dans le monde.

Le président: Vous avez 30 secondes.

M. Wayne Stetski: Une petite question. À la fin de votre exposé, vous avez mentionné que vous avez coprésidé la coalition canadienne... Je n'ai pas compris la fin.

Mme Naomi Johnson: C'est la Canadian Coalition on Climate Change and Development, ou C4D.

M. Wayne Stetski: Quel est son rôle, brièvement?

Mme Naomi Johnson: Il s'agit d'un regroupement d'environ 25 organismes canadiens — ONG et organisations environnementales — dont les activités à l'échelle internationale comprennent un important volet sur les changements climatiques mondiaux. Nos objectifs sont de partager des connaissances et d'influencer les politiques.

●(1655)

Le président: C'est là-dessus que se termine la réunion.

Je tiens à remercier tous nos témoins d'être venus. Nous avons eu une excellente discussion.

J'aimerais vous rappeler que si vous souhaitez présenter un mémoire écrit à la suite de la discussion d'aujourd'hui, à titre personnel ou au nom de votre organisme, vous êtes libres de le faire. Nous fixons habituellement une limite de 10 pages, pour faciliter la lecture, mais ce n'est pas une exigence très stricte. Si vous souhaitez nous faire parvenir des renseignements complémentaires, veuillez communiquer avec notre greffier.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Blaney.

Cela dit, nous allons suspendre la séance pour quelques minutes. Nous passerons à huis clos pour traiter des travaux du Comité. Nous reprenons dans une minute. La séance est suspendue.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>